

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2017

Janvier 2018

TABLE DES MATIERES

LANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE 2017 – 2021 BUDGET PREVISIONNEL ET SUIVI	
PERFORMANCES ORGANISATIONNELLE ET DURABILITE	
DIALOGUE POLITIQUE & COMMUNICATION	
RENFORCEMENT DE CAPACITES	13
PUBLICATIONS	11
ETUDES & RECHERCHE	5
LISTE DES ABREVIATIONS	3



LISTE DES ABREVIATIONS

ANSTS Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGMIP Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project

BAME Bureau d'analyses macro-économique qui est un organe de l'ISRA.

BAD Banque Africaine de Développement

CESE Conseil Economique, Social et Environnemental

CNCR Conseil national de concertation et de coopération des ruraux

CNRF Commission Nationale de Réforme Foncière

COPIL-DV Comité de Pilotage national sur les Directives volontaires pour une gouvernance

responsable des régimes fonciers

COSYDEP Coalition des Organisations pour la Défense de l'Education Publique

CRAFS Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal

CRDI Centre de Recherche pour le Développement International

CSE Centre de Suivi Ecologique

DGPPE Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques

FIDA Fonds International pour le Développement de l'Agriculture

FMI Fonds Monétaire International

GESTE Groupe d'Études et de Recherches Genre et Sociétés
GPSDD Global Partnership for Sustainable Development Data

IDS Institute of development studies

IED- Afrique Innovations Environment Développement
IFPRI International Food Policy Research Institute.

IPAR Initiative Prospective Agricole et rurale

IRD Institut de Recherche pour le Développement

ISRA Institut sénégalais de recherches agricoles

MDG Millenium Development Goal

MEDD Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

LERDD Laboratoire des énergies renouvelables et du développement durable

Laboratoire Mixte International de recherche sur les Mobilités Voyages Innovations et

Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne.

ODD Objectifs de Développement Durable

OMVS Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal

OPAL Open Algorithm Project

PDIDAS Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal

REPES Réseaux des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement du Sénégal

Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal

et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

UCAD Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UE Union Européenne

SAED

UGB Université Gaston Berger

UNECA Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

ETUDES & RECHERCHE

Collaborer avec des institutions de recherche locales

Dans le cadre du renforcement de leur partenariat institutionnel, L'IPAR et L'IED Afrique, s'engagent à réfléchir sur la mise en place d'un cadre collaboratif opérationnel. Dans cette perspective, elles ont organisé le 24 Février 2017, une réunion d'échange sur les mécanismes pour renforcer et formaliser leur partenariat qui a abouti à l'élaboration d'un projet de recherche sur: « Objectifs du Développement Durable, décentralisation ».

Animations scientifiques

L'IPAR a accueilli en 2017 le Laboratoire Mixte International MOVIDA Dans ce cadre, l'IPAR et l'IRD organisent conjointement et régulièrement des animations scientifiques. Le projet MOVIDA se structure autour d'une question centrale : dans quelle mesure les formes de mobilités contemporaines (migrations économiques, politiques, voyages initiatiques, touristiques ou d'affaires, navettes, circulations transfrontalières, exils, nomadismes, transits, retours volontaires ou forcés, pèlerinages...) participent à la redéfinition des appartenances et hiérarchies sociales, à la recomposition des territoires et à la transformation des gouvernances politiques? Et réciproquement à quelles conditions ces configurations sociales, spatiales et politiques façonnent-elles les mobilités et migrations en Afrique?

Dans le cadre des ateliers itinérant organisés en partenariat avec LMI-Movida, et s'adressant essentiellement aux étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs et responsables de structures associatives, 4 séances se sont tenues au cours de la période considérée :

- La 3ème séance le 26 avril 2017 sur le thème : « Hétérogénéité des figures et des parcours de migrants africains en Amérique du Sud » a été présenté par Régis Minvielle post doctorant à l'université de Sao Paulo et chercheur associé au LPED.
- o La 4ème séance organisée à l'UGB le 30 avril 2017 sur la thématique « Revisiter les articulations entre migrations internes et migrations internationales en Afrique de l'Ouest » avec comme présentateur Aliou Ndao (Leidi/ UGB / PRODIG /Paris1), Mamadou Dimé (GERM/UGB) et Ya Cor Ndione (IPAR)
- Les échanges de la 6ème édition des Ateliers de MOVIDA ont porté sur les « trajectoires migratoires des populations entre la Chine et le continent africain » avec comme Intervenants : Laurence MARFAING (GIGA Institute of African Affairs) et Sylvie BREDELOUP (LPED/IRD, LMI-MOVIDA)
- La 7ème séance des Ateliers Itinérants sur le thème « La fabrique de la politique migratoire au Niger : entre enjeux d'acteurs et blocages de la mobilité. » a eu comme intervenant : Harouna Mounkaïla (Université de Niamey – URMIS) et Mamadou Dimé (Université de Saint-Louis – GERM) dans le rôle de discutant.

Soutient aux chercheurs de l'IPAR pour faire des présentations dans des rencontres internationales

Mme Aminata diop, responsable du suivi-évaluation et de la gestion des connaissances, a eu à prendre part à la 8ème conférence organisée par l'Association Africaine de l'Evaluation. Elle a animé un atelier de renforcement des capacités autour du thème « Améliorer l'utilisation des évaluations en Afrique pour informer la prise de décision au sujet des ODD » (Enhancing evaluation use in Africa for decision making about the SDGs).

Développer des capacités de veille et de prospective:

Le 27 février 2017, l'IPAR a procédé à la restitution des résultats du projet AGMIP. L'Agricultural Model Intercomparaisaon and Improvement Project (AGMIP) est un projet de recherche pluridisciplinaire d'envergure mondiale piloté par des chercheurs américains spécialistes du climat, de la modélisation des cultures et de la modélisation économique. Financé par DFID, en Afrique subsaharienne le projet concerne quatre équipes de recherche dont une en Afrique de l'Ouest dont IPAR fait partie.

Sur la base des projections climatiques du milieu de ce siècle (2040-2069), les recherches visent à conduire dans les cinq pays ciblés (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal) une évaluation intégrée de l'impact du changement climatique sur l'agriculture.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'IPAR a initié une étude dans la zone de Nioro du Rip qui vise à répondre à trois questions de recherche: (i) la sensibilité des systèmes actuels de production agricole au changement climatique; (ii) l'impact du changement climatique sur les systèmes de production futurs; et (iii) les bénéfices des adaptations aux changements climatiques.

L'atelier a été co-organisé avec le Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'environnement du Sénégal (REPES) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Deux ateliers ont, par la suite, été organisés dans ce cadre: 1 atelier d'information et de restitution auprès des parlementaires et 1 atelier de formation auprès des patrons de presse.

Des chercheurs visiteurs à l'IPAR...

L'IPAR a reçu, du 6 au 10 juin 2017, Messieurs Philippe Lavigne Delville et Jean-Philippe Colin, experts fonciers à l'Institut de recherche pour le développement (IRD-Montpellier).

Philippe Lavigne Delville est socio-anthropologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (UMR GRED, Montpellier). Il est spécialiste des politiques foncières et de l'action publique en Afrique. Il a récemment publié (2015) « Débat public, pertinence et légitimité des politiques publiques en Afrique. La Politique Nationale de Sécurisation Foncière au Burkina Faso », « Fonder sa légitimité par le plaidoyer ? Synergie paysanne et la lutte contre les accaparements fonciers au Bénin », et « Les chantiers du syndicalisme en Afrique ». Membre du Comité technique « Foncier et Développement » depuis son origine, il a également co-rédigé « La formalisation des droits sur la terre, dépasser les controverses, alimenter les stratégies ».

Philippe Colin est pour sa part socio-économiste, Directeur de recherche de l'Institut de recherche pour le Développement (IRD).

Lors de leur séjour ils ont:

- Participé à la rédaction d'un projet de recherche sur « les enjeux fonciers et la question de l'investissement agricole responsable en Afrique de l'Ouest »;
- Contribué à une animation scientifique autour de la démarche de terrain appliquée dans le domaine du foncier;
- Animé à Dakar la conférence publique sur la thématique « Enjeux et défis des pratiques et politiques foncières en Afrique, le cas de la réforme foncière au Sénégal », dans le cadre de la collaboration IPAR/ANSTS/CRAFS/ CNRF.
- Animé un atelier à l'UGB, organisé par l'IPAR sur la thématique « Sécurisation foncière et Investissements agricoles, quelles perspectives pour la vallée du fleuve Sénégal», en collaboration avec le LERDD/GESTE logé à L'université Gaston Berger de St. Louis/ la SAED / le PDIDAS.

L'IPAR a également reçu M. Thomas Cooper Patriota qui effectue actuellement un doctorat à l'IDS, think tank britannique institutionnellement lié à l'Université de Sussex, avec une bourse de la CAPES, institution publique liée au Ministère de l'Éducation brésilien. Thomas a antérieurement travaillé au gouvernement fédéral du Brésil, au Secrétariat des Affaires Stratégiques à la Présidence de la République (SAE/PR) en 2009-2011, ainsi qu'au Ministère du Développement Agraire (MDA) en 2012 et 2014 - dans le département international de ces deux institutions. Il possède un Master Recherche en Politique Africaine (Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1), ainsi qu'un Master en Développement International et une Licence en Sciences Sociales/Études Latino-Américaines (Sciences Po Paris).

Il travaille à l'IPAR en tant que chercheur associé sur des questions liées aux organisations d'agriculteurs familiaux, en particulier leurs plateformes supranationales et leur capacité d'influencer les politiques publiques de développement rural à travers leur participation à l'échelle régionale. En effet, son étude doctorale en cours porte sur les organisations d'agriculteurs familiaux, en particulier leurs plateformes supranationales et leur capacité d'influencer les politiques publiques de développement rural à travers leur participation à l'échelle régionale. Il s'agit d'une étude comparée entre la participation de la COPROFAM - Confédération de Producteurs Familiaux du MERCOSUR - dans ce bloc régional sud-américain, et celle du ROPPA - Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest - à la CEDEAO.

L'étude comparée examine d'une part les conditions historiques de formation de ces organisations, en particulier au niveau de l'économie politique agraire des deux sous-régions, des mécanismes de dialogue politique et de concertation, et des stratégies de mobilisation autour des principaux concepts qui orientent leurs discours, en particulier l'agriculture familiale et la souveraineté alimentaire.

D'autre part, l'étude prétend améliorer la compréhension sur les conditions qui ont pu permettre aux organisations d'agriculteurs familiaux des deux sous-régions d'influencer les décisions adoptées par les autorités nationales et régionales respectives dans les années récentes, à travers la participation de ces organisations dans des processus de délibération sur trois sujets-clé: le foncier, la formalisation, et le commerce international.

Enfin, l'IPAR a reçu la visite de M. pierre Kaman, sociologue, Responsable Etude et Recherche au Think Tank l'Initiative pour la Prospective Economique et le Développement Durable (IPED). En effet, au courant 2016, le Directeur exécutif de l'IPAR avait apporté un appui technique à la mise en place de cette organisation naissante de la Guinée, profondément inspiré par le modèle de l'IPAR.

M. Kaman a ainsi effectué du 25 septembre au 2 octobre 2017, un voyage d'étude au sein de notre institution qui avait pour but de permettre au think tank IPED d'apprendre de nos expériences dans le cade de l'influence des politiques publiques et des actions de développement que nous menons.



L'IPED poursuit les objectifs suivants :

- Aider à la bonne compréhension des acteurs clés de développement, des politiques publiques et leurs stratégies de mise en œuvre ;
- Promouvoir de manière collaborative, la réflexion prospective et le dialogue inclusif sur l'appréciation des résultats des interventions publiques en Guinéen ainsi que sur la démarche de l'émergence économique (Guinée Vision 2040) ;
- Contribuer à la documentation des problèmes complexes et structurels de développement en Guinée et dans l'espace CEDEAO ainsi que les solutions, en vue d'aider à la prise de décision éclairée dans les secteurs stratégiques;
- Contribuer au renforcement des compétences techniques des praticiens du développement par la formation.

« M. Le Directeur Executif,

J'ai l'honneur de vous exprimer au fond du cœur tous mes remerciements à vous ainsi qu'au Directeur de Recherches, Dr. Ibrahima HATHIE et à toute l'équipe du Think Tank IPAR pour l'accueil chaleureux, l'encadrement scientifique et l'ouverture relationnelle dont j'ai été gratifié pendant mon séjour de voyage d'étude au sein de votre institution. Je me fait un porte voie de plus pour des immenses efforts de productions scientifiques et d'accompagnement de nos sociétés ouest africaines vers l'émergence qu'IPAR est capable de réaliser à travers des actions concrètes dans les thématiques très actuelles et brûlantes comme les questions foncières, l'emploi jeune, agriculture et changement climatique et les ODD.

Bref, nous à IPED nous comptons sur vous et nous sommes déterminés à ouvrir des chantiers de partenariats dans tous ces domaines car notre pays la Guinée dispose d'immenses potentialités mais peu explorées ou documentées et les questions foncières, emploi jeune, agriculture et changement climatique, sécurité alimentaire restent très préoccupantes pour nos communautés, le gouvernement et la société civile. J'y reviendrai dans les recommandations de mon rapport de mission.

- Pierre KAMANO »









Collaboration entre le Laboratoire de Recherche en Economie de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et l'IPAR dans le cadre de l'étude TW13-1073 sur la souscription à l'assurance agricole indicielle au Sénégal.

Entre Janvier 2017 et Octobre 2017, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis a déroulé une évaluation formative des contraintes et supports à la demande du produit d'assurance agricole indicielle qui est proposé par la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) aux producteurs Sénégalais. Cette étude a mobilisé outre les chercheurs de l'UGB, d'ODI (Oveseas Développent Institute) et du CRDES (Centre de Recherche pour le Développement Economique et Social), des consultants d'IPAR et aussi un appui scientifique et logistique de ladite institution de recherche.

Sur le plan de la logistique IPAR a hébergé l'équipe de recherche et la consultante d'ODI lors de son séjour au Sénégal. L'organisation de l'atelier final de présentation des résultats aux différents acteurs de l'assurance indicielle au Sénégal a aussi été déléguée à IPAR qui a mis à la disposition de l'équipe de recherche un dispositif de communication très performant ayant abouti à une large dissémination auprès des acteurs du développement rural.

Fort de cette collaboration, l'équipe de recherche de l'étude TW13 1073 de l'UGB et l'IPAR ont décidé de formaliser le partenariat entre IPAR et le Laboratoire de Recherche en Economie de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis dans le cadre d'une seconde phase éventuelle de l'étude. Pour se faire, un économiste Sénior de l'IPAR a été intégré dans l'équipe et aussi toutes les activités de communication et de dissémination autours de la potentielle phase II et de ses résultats seront délégués à IPAR en tant que sous-traitant.



Atelier de Restitution Organisée par le LARES en collaboration avec IPAR. Présidium constitué du chef de l'équipe de recherche au LARES, du directeur de recherche à l'IPAR et des acteurs de l'assurance indicielle au Sénégal.

PUBLICATIONS

Articles scientifiques:

Sow M.K., and I. Wade (2016) "Family farming in Senegal: the situation of unpaid rural Young workers". Paper accepted International Symposium on Work in Agriculture, Maringa, Brazil, 8-11 November 2016.

Hathie I., Wade I., Niang M., (2016) "Youth engagement in agriculture - challenges and opportunities". Paper accepted International Symposium on Work in Agriculture, Maringa, Brazil, 8-11 November 2016.

Ndione Y. (2016) "Analysis of the pluriactivity of Senegalese rural households". Paper accepted International Symposium on Work in Agriculture, Maringa, Brazil, 8-11 November 2016.

Hathie I. « Politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest : Quels acquis, quelles limites et quels débats? » Inter-réseaux et SOS Faim Belgique, Bulletin de Synthèse Souveraineté Alimentaire n° 23, Décembre 2016.

Articles soumis à la révison par les pairs :

Diao-Camara, A., Vilas Boas L. F., Sow M. K., Xiao Jing Q.; Daoud I., and Tourrand J.F. "A wide diversity of agricultural situations in the face of an invariant: Agricultural work challenged in different southern country contexts (Egypt, China, Brazil and Senegal)", submitted Agronomy for Sustainable Development.

Documents de travail:

Ndione Y. (2016) "Senegalese rural households multiple livelihood strategy: a potential solution for rural employment issues" Accepted June 2017 for IRD DIAL Conference, Paris.

Sene S. O., "the determinants of off-farm labor supply in Sub-Saharan Africa: evidence from Uganda" submitted to the CSAE Conference 2018: Economic Development in Africa on March 18 - 20, 2018.

Sene S. O., "West Africa rebels against CFA Franc: Currency Pegged and Inflation: Evidence from the West African Monetary Union: A Dynamic Ordinary Least Square (DOLS) Panel Estimation". Submitted Revue Economique et Monétaire (REM) de la BCEAO.

RENFORCEMENT DE CAPACITES

Renforcer les capacités de l'équipe de l'IPAR :

Pour finir, l'IPAR a été accompagné par l'Initiative Think Tank sur la thématique « conceptualisation, design and resourcing of applied policy research ». Dans ce cadre, plusieurs de ses membres ont assistés à un atelier de travail organisé par le CRDI pour appuyer les thinks tank à améliorer la qualité de leur proposition de recherche afin de préparer des propositions qui répondent aux exigences des bailleurs. Il s'agissait d'améliorer:

- La prise en compte du genre,
- o La communication,
- La budgétisation.

L'atelier s'est tenu du 1er au 3 novembre 2017, à dar es salaam en Tanzanie. La délégation de l'IPAR était constituée du Directeur de recherche, d'un chercheur sénior, d'un assistant de recherche, du responsable Administratif et financier, et de la responsable du Suivi-évaluation et de la gestion des connaissances.

Renforcement des capacités des partenaires sur les DV et la gouvernance foncière

Dans la cadre de la mise en œuvre du « Projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers», l'IPAR, assurant le secrétariat du Comité de pilotage du projet (COPIL), a organisé en collaboration avec ses partenaires membres de la plateforme, des ateliers de renforcement de capacité et de réflexion sur l'utilisation des Directives volontaires dans différentes zones éco-géographique du Sénégal.

Ces rencontres visaient à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance foncière et de connaissances des principes et des possibilités d'utilisation des Directives Volontaires (DV) selon les spécificités de chaque zone éco-géographique.

Spécifiquement, en plus de la présentation du projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives volontaires au Sénégal, il s'agissait de: (i) partager les grandes lignes du document de politique foncière avec les acteurs, (ii) caractériser les régimes fonciers majeurs de la zone écogéographique concernée, (iii) renforcer les capacités des différents acteurs sur les Directives volontaires,(iv) réfléchir sur les modalités d'utilisation des DV au niveau local pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles et (v) élaborer une grille d'analyse des plans d'actions des acteurs pour une prise en compte des DV pour améliorer la gouvernance foncière au niveau local.

Un premier atelier a ainsi été organisé dans la zone agro-écologique des Niayes tenue à Mékhé le 22 et 23 mai en collaboration avec l'Union des Groupements de Producteurs de Mékhé (UGPM), un deuxième dans la zone agro-Sylvopastorale tenue à Darah les 26 et 27 mai en collaboration avec l'Association pour le développement Intégré et Durable de Darah (ADID) et un troisième dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal les 22 et 23 septembre 2017 à Matam.

Doctorants et stagiaires

FELICITATIONS A MME YA COR NDIONE, DEVENUE DOCTEUR EN ECONOMIE, AVEC LA MENTION TRÈS **HONORABLE**



Madame Ya Cor NDIONE, doctorante à l'IPAR a soutenu avec brio sa thèse de doctorat le vendredi 2 février 2018 à l'école doctorale sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (ED-JPEG) de la faculté de sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Devant un jury composé du Pr. Chérif Sidy KANE (Président), Maître de Conférences Agrégé, à la FASEG, du Pr. EGBENDWE Yao Grégoire Aklesso (Rapporteur), Maître de Conférences Agrégé à l'Université de Lomé (Togo), du Pr. Malick SANE (Examinateur:), Maître de

Conférences à la FASEG et du Pr. Ahmadou Aly MBAYE (Directeur de thèse), Professeur titulaire à la FASEG, Ya Cor a présenté ses travaux accès sur le thème : « Choix de participation et performances des ménages ruraux sur les marchés du travail : Evidences du Sénégal ».

Cette thèse a bénéficié de l'appui technique et financier de l'IPAR, à travers son programme de recherche « Emploi des Jeunes et Migrations en Afrique de l'Ouest » (EJMAO) qu'elle a intégré à ses débuts en 2013 et qui est le fruit d'une collaboration avec deux autres Think Tanks, le CEDRES au Burkina Faso et le Miseli au Mali. Ce programme de recherche EJMAO a été financé par le CRDI et l'AFD. Au terme de la présentation et en présence d'une forte délégation de l'IPAR, amis et famille, Dr Ya Cor Ndione a eu la mention très honorable!

« Cette thèse n'aurait pu se faire sans le soutien, l'accompagnement et le concours de l'IPAR. Etant accueillie comme doctorante/assistante de recherche à l'IPAR durant tout le processus de cette recherche, j'ai pu bénéficier d'un encadrement de qualité au sein de l'institution avec tout ce que cela implique. Tout d'abord, la confiance du directeur exécutif et du directeur de recherches, leurs multiples conseils, leur disponibilité, leur réactivité ainsi que leur implication malgré un emploi du temps chargé, ont été d'une importance capitale.

Cette formation par la pratique m'a permis d'avoir une approche plus holistique de la recherche. J'ai pu acquérir l'essentiel des connaissances nécessaires pour mener à bien une recherche de la rédaction de projet de recherche à la conception d'outils de collecte de données à la dissémination des résultats en passant par la collecte proprement dite et l'analyse des données.

Je suis reconnaissante envers tous les chercheurs et collègues de l'IPAR avec lesquels ce fut un réel plaisir de mener ce travail de recherches et qui, durant tout le processus de cette recherche doctorale, ont su apporter des conseils pratiques, des remarques, des critiques, des suggestions. Je les remercie surtout pour leur encouragement mais aussi surtout leur générosité.

Cette expérience fortement enrichissante m'a encore plus confortée dans mon envie de continuer à faire de la recherche. »

Les stagiaires



Joséphine Adama Diop, étudiante en comptabilité finance à l'UCAO (Université Catholique Ouest Africaine)

« Sous la supervision de Mme Christine Sarr Assistante comptable j'ai eu à faire l'imputation comptable, la saisie ou la transcription (comptabilisation) dans le logiciel sage saari compta, les fiches d'imputations, la facturation ainsi que la préparation des pièces justificatives. Enfin j'ai eu à effectuer le suivi et le contrôle des comptes banques ainsi que le suivi de la consommation de

carburant des véhicules.

Cette expérience m'a permis de vivre les réalités de l'entreprise et m'a été bénéfique tant sur le plan professionnel que personnel. J'ai surtout été marquée par l'atmosphère conviviale et l'esprit d'équipe qui anime le personnel de l'IPAR. »

Samiratou Kora Chabi , élève Ingénieur Statisticien Economiste à l'ENSAE. Son mémoire portait sur : « Productivité agricole dans les Niayes : déterminants et impact de l'émigration ».

« Mon stage à IPAR m'a permis d'analyser la productivité agricole dans les Niayes en identifiant ses déterminants et en mesurant l'impact de l'émigration sur le niveau de la productivité agricole dans cette région du Sénégal. Ce fut une expérience enrichissante qui m'a permis en outre de découvrir et d'aimer davantage ce monde de la recherche. Ce stage a été également l'occasion pour moi d'avoir un aperçu de la vie professionnelle. Enfin, j'ai été marquée par l'accueil chaleureux de l'incroyable équipe d'IPAR. »





Thierno Birahim Niang, élève Ingénieur Statisticien Economiste à l'ENSAE. Son mémoire portait sur : «

« La tâche qui nous est été assignée constitue un prolongement du projet Emploi des Jeunes et Migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO). Il consistait à étudier l'emploi saisonnier dans les fermes agricoles du Delta et des Niayes. A ce propos, nous avons élaboré un document intitulé « analyse et déterminants de la demande de travail saisonnier dans les fermes agricoles du Delta et des Niayes au Sénégal ».

Le stage nous a permis de voir une différence nette entre les enseignements théoriques dans les salles de classe et les réalités de l'entreprise. Egalement, le stage était un moyen de percevoir que le travail de l'entreprise est une tâche d'équipe. »



Marie CLAVEL, étudiante en Master 2 pro Gestion des Territoires et Développement Local des Territoires Ruraux (Foix). Son mémoire portait sur : « L'amélioration de la gouvernance foncière dans la zone hydroagricole du Delta du Fleuve Sénégal : une contribution par l'analyse de genre »

Elle a travaillé sur l'étude du marché foncier dans le Delta du Fleuve Sénégal et celle sur les femmes face au marché foncier dans le Delta du Fleuve Sénégal.

De son expérience de stage sur le plan professionnel elle a appris à réaliser un guide d'entretien, animer des entretiens et des focus groupes, établir un diagnostic de terrain qui dégage les enjeux territoriaux et les jeux de pouvoirs entre les acteurs. Sur le plan personnel elle estime avoir gagné en adaptabilité et en autonomie.

Ndeye Astou Ndiaye, élève ingénieure agronome à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès. Son mémoire portait sur « l'étude des mobilités internes et dynamiques de développement agricole : cas des mourides dans la vallée du fleuve Sénégal ».

« Le stage a été une expérience riche en enseignement ; Il s'agissait d'un engagement dans un travail de recherche empirique. Originaire du Sénégal et ayant effectué tout mon cursus universitaire au Maroc, il m'a semblé important de réfléchir sur un domaine d'études qui associe une réflexion théorique à une



expérience de terrain, dans mon pays d'origine. Ayant été pour moi l'occasion de pénétrer les milieux de l'enquête-terrain, en combinant les expériences sociales, ce stage m'a permis de renouer avec le contexte local du Sénégal que j'avais quitté 5 ans plus tôt. L'interaction avec les acteurs divers m'a permis de développer une capacité d'adaptation, un sens de la communication et une rigueur disciplinaire m'ayant permis d'aborder facilement tous les enquêtés. »

DIALOGUE POLITIQUE & COMMUNICATION

Coordination de la délégation Sénégalaise à la Conférence de haut niveau «data for development in Africa »

L'IPAR en collaboration avec l'ANSD a coordonné une délégation de plusieurs institutions Sénégalaises pour participer à la Conférence de haut niveau «Data for development in Africa» organisée par le Global Partnership for Sustainable Development Data (GPSDD) en partenariat avec les gouvernements du Kenya et de la Sierra Leone et, Safaricom et en collaboration avec la BAD, l'UNECA et les gouvernements du Ghana, du Sénégal et de la Tanzanie. La Délégation était composée de: L'IPAR, L'ANSD, La DGPPE, L'ONG 3D, le projet OPAL, Le COSYDEP, Le CSE.

La conférence qui s'est tenue les 29 et 30 juin 2017, à Nairobi au Kenya, visait principalement à accroitre la portée des voix des gouvernements africains, des organismes régionaux, du secteur privé et de la société civile, des partenaires au développement, afin que les données soient au cœur du développement durable et des efforts pour l'atteinte des ODD. Elle a mis l'accent sur les données du développement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), et a démontré comment les collaborations innovantes autour de la collecte, l'accès et l'utilisation des données peuvent générer des résultats positifs dans différents secteurs.

Atelier de restitution des résultats du projet AGMIP

En partenariat avec le Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement au Sénégal (REPES) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), l'IPAR à partager les résultats de ces recherches sur le projet « Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project » (AgMIP), avec les décideurs et autres parties prenantes le lundi 27 février 2017 et le lendemain mardi 28 2017 avec la presse nationale et internationale représentée au Sénégal.

Ce projet regroupe des chercheurs de plusieurs institutions africaines, américaines, asiatiques et de la NASA et dont l'IPAR assure le lead pour l'équipe de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agissait aussi d'améliorer les différents messages qui émergent de la recherche et d'affiner une feuille de route qui puisse favoriser l'appropriation des résultats par les décideurs.

Ces dernières années d'importants progrès ont été accomplis dans la quête de connaissance sur l'impact du changement climatique et les mesures d'adaptation et d'atténuation à mettre en œuvre. Il reste néanmoins de nombreuses incertitudes et des gaps de connaissances. C'est dans ce cadre qu'un projet de recherche interdisciplinaire d'envergure internationale dénommé AgMIP a eu l'ambition d'évaluer l'impact du changement climatique sur l'agriculture sur les systèmes actuels et futurs (horizon 2050). Agricultural Model Intercomparison Improvement Project (AgMIP) est un projet de recherche pluridisciplinaire d'envergure mondiale (www.agmip.org) piloté par des chercheurs américains spécialistes du climat, de la modélisation des cultures et de la modélisation économique.

Présent dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique de l'Est et du Sud, AgMIP est aussi établi en Afrique de l'Ouest sous le nom de CIWARA et comprend une quinzaine de chercheurs en provenance de 8 institutions de recherche, avec précisément trois zones d'étude : Koutiala au Mali, Navrongo au Ghana et Nioro du Rip au Sénégal. L'IPAR, membre et leader de l'équipe CIWARA, a pu analyser grâce à une approche intégrée (modèles climatiques, modèles de cultures, modèles d'élevage et modèles économiques), l'impact du changement climatique sur l'agriculture en considérant aussi bien les systèmes de production actuels que futurs et en s'interrogeant sur les impacts de certaines mesures d'adaptation, dans la zone Nioro.

Les résultats partagés ont porté sur quatre (4) questions principalement :

- Quelle est la sensibilité des systèmes actuels de production agricole au changement climatique?
- 2. Quels sont les avantages de l'adaptation (ou intervention) dans les systèmes agricoles actuels ?
- Quel est l'impact du changement climatique sur les systèmes de production agricole futurs?
- 4. Quels sont les avantages de l'adaptation dans les systèmes agricoles futurs ?

Concertations locales en vue de la mise en place d'un projet de code de la pêche continentale.

Dans le but d'impliquer les acteurs locaux dans l'avant-projet du code de la pêche continentale et de son décret d'application, L'IPAR a accompagné le Ministère de la pêche et de l'économie maritime en partenariat avec la FAO et le CNCR dans l'organisation d'une série d'ateliers déconcentrés dans les régions de Matam, Saint Louis, Louga, Sédhiou, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Kaffrine et Kaolack du 18 avril au 8 mai 2017.

Le code de la pêche continentale en vigueur depuis 1963, devenu inadapté au contexte actuel des pêcheries continentales, le Ministère de la pêche et de l'économie maritime et ces partenaires ont voulu recueillir les avis et observations des acteurs du sous-secteur des différentes régions, sur le projet de code de la pêche dans les eaux continentales en vue d'une gestion durable des ressources halieutiques face aux menaces du réchauffement climatique, les méthodes illégales utilisées et la rareté du poisson.

Ces concertations et partages de l'avant-projet du code avec les acteurs de la pêche, entrent dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire national.

Ces ateliers de concertation ont ainsi étaient animés par des experts membres du COPIL (CNCR, IPAR et MPEM) et visaient, outre le recueil des avis des principaux acteurs de la pêche continentale dans la perspective de la soumission par le ministère d'un projet de code consensuel, le renforcement de capacité des acteurs sur la gestion durable de la pêche artisanale et les principes des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux pêches.

Dans les différentes régions ces ateliers ont été présidés par l'autorité administrative (gouverneurs ou préfets) et ont enregistrés la participation de tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la filière (pêcheurs, mareyeurs, agriculteurs, éleveurs, agents techniques du ministère de la pêche, etc.). Ils ont ainsi répondu aux attentes des organisateurs et permis de recueillir les avis, recommandations et observations sur le projet de code dans l'esprit des Directives volontaires.

Conférence internationale sur l'état des droits et des ressources 2016-2017

La Coalition Mondiale, l'Initiative des droits et ressources, plus connue en Anglais sous le nom de Rights and Resources Initiative (RRI) a organisé le 9 février 2017 à Dakar, le lancement officiel de son Rapport Annuel sur «L'état des droits et des ressources dans le monde», en partenariat avec la Commission nationale de la réforme foncière (CNRF), l'Initiative Prospective agricole et rurale (IPAR) et le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR). Ouverte sous la présidence du Pr. Mary Teuw NIANE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Pr. Moustapha SOURANG, Président de la CNRF, Dr. Andy WHITE, Président de l'Initiative des Droits et Ressources (RRI), Dr. Cheikh Oumar BA, Directeur Exécutif de l'IPAR et M. Babacar DIOP, Administrateur du CNCR, la conférence a réuni des représentants de divers gouvernements africains, des communautés locales et des organisations des peuples autochtones, ainsi que des dirigeants d'entreprises et d'organisations d'investisseurs.

Il ressort de ce rapport que :

Soixante-trois pour cent des conflits liés aux investissements privés à base foncière et de ressources naturelles en Afrique ont commencé lorsque les communautés ont été forcées de quitter leurs terres. Les recherches ont également montré que les zones ciblées par les projets de développement en Afrique sont plus densément peuplées qu'ailleurs dans le monde. La densité démographique à 50 kilomètres autour des projets contestés en Afrique était deux fois plus élevée que la moyenne mondiale : à savoir, 816 547 habitants, pour 319 426 au niveau mondial. En Afrique de l'Ouest, la moyenne se situait autour d'un million d'habitants.

Selon les conclusions de ces recherches, le conflit foncier typique en Afrique se produit :

- à une distance moyenne de 61 kilomètres des frontières nationales, loin du siège étatique central
- dans des zones frappées par une pauvreté endémique, avec un faible accès aux services administratifs et des niveaux très bas de nutrition;
- dans des zones moins développées où l'utilisation des sols a peu changé par le passé; et
- dans des zones historiquement marquées par des conflits sociaux.

Au Mali, mise en place du Cadre de concertation sur les Directives volontaires

En février 2017, au Mali, l'IPAR et la FAO ont mis en œuvre conjointement dans le cadre du projet SRB, un groupe de travail appelé «Cadre de concertation sur les Directives Volontaires». Ce cadre s'appuie sur la plateforme nationale déjà opérationnelle et constitue un espace de dialogue politique et social. Il est coprésidé par le Ministère de l'agriculture et le Ministère des affaires foncières, et permet d'apporter des analyses et propositions pour la loi foncière agricole et aussi de se rendre compte des réalités de terrain. Avant cela, en novembre 2016.

L'IPAR et la FAO, en collaboration avec l'Etat du Mali, ont organisé un atelier national de dialogue sur la gouvernance foncière dans le cadre du lancement du Projet « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » (SRB) les 28 et 29 novembre 2016 à Bamako.

Cette rencontre a été l'occasion de procéder à la validation du cadre d'analyse de la gouvernance foncière (CAGF/LGAF) du Mali. Cet atelier présidé par le Ministre de l'agriculture, Monsieur Kassoum DENON, en présence des représentants du Ministère chargé du foncier, de la CNOP, a mobilisé une centaine de participants dont des ressortissants de la région de Kayes accompagnés par leur gouverneur.

Au terme des deux jours de rencontre, les acteurs ont été sensibilisés sur les enjeux de la gouvernance foncière au mali, les initiatives en cours dont les DV et leurs impacts positifs sur la gouvernance foncière. Une plateforme nationale sur les DV a été mise en place et, un plan d'action a été validé pour la dissémination et la mise en œuvre des DV au niveau Bassin et l'intégration des questions foncières relatives au bassin du fleuve Sénégal dans la feuille de route nationale en vue d'améliorer la gouvernance foncière dans cet espace. Une plateforme régionale multi-acteurs constituée des représentants du gouvernement et de la société civile a également été constituée dans la région de Kayes.

En Mauritanie : relance du processus de la réforme foncière et renforcement de la plateforme nationale de dialogue multi-acteurs

Le Gouvernement mauritanien a engagé, depuis 2016 avec l'appui de la Banque mondiale, un processus de réforme foncière transparent, inclusif et participatif en vue d'adapter, au mieux, ses instruments juridiques dans une perspective de sécurité alimentaire et de développement durable de ses territoires.

Le processus a ainsi été relancé à Rosso, avec l'accompagnement de IPAR et la FAO à l'occasion de l'atelier national multi acteurs pour une gouvernance foncière responsable en Mauritanie organisé les 18 et 19 octobre 2017, en partenariat avec la Commission Technique pour la Réforme Foncière (COTREF) et les organisations de la société civile mauritanienne, dans le cadre du projet SRB.

Cette rencontre avait pour objectif d'être un cadre d'échanges sur les opportunités offertes par les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicable aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DVGF), ainsi que par le Cadre et les Lignes directrices de l'Union africaine et les Cadres de l'Analyse de la Gouvernance Foncière (CAGF) pour améliorer la gestion du foncier au niveau national en Mauritanie et dans le bassin du fleuve Sénégal.

Le représentant du ministère de l'Economie et des Finances, Président de la COTREF, M. Mohamed YAKHYA, à cette occasion, a présenté la Feuille de route pour une politique foncière nationale, articulée en quatre (4) étapes et planifiées sur une durée de cinq (5) ans. Elle est portée particulière par :

o le Comité Interministériel de la Réforme Foncière (CIREF), structure de pilotage du processus et qui est chargé de définir, de suivre et de piloter la politique du gouvernement en

Le projet « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » (SRB), mis en œuvre conjointement par la FAO et l'IPAR au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, représente une réponse locale et régionale à une demande croissante de nombreux acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal au cours des dernières années d'améliorer l'accès sécurisé et apaisé à la terre, à la pêche et aux forêts comme moyen d'éradication de la faim et la tout soutenant pauvreté, en développement durable et la protection de l'environnement.

Il vise ainsi: (i) la mise à niveau et le renforcement des interrelations entre les Directives volontaires, les Cadres et Lignes directrices de l'Union africaine et les processus CAGF/LGAF dans les trois pays (Mali, Mauritanie et Sénégal); (ii) le renforcement des capacités des acteurs (gouvernements, organisations société civile, secteur privé, collectivités locales, parlementaires); et (iii) l'établissement de plateformes inclusives et multi-acteurs.

Le projet SRB à travers la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance foncière responsable et de par son approche régionale, apparait comme une opportunité pour consolider le dialogue, les partenariats et les synergies afin que la Mauritanie puisse s'épanouir économiquement du fleuve qu'elle partage avec d'autres pays membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal.

- matière foncière. Ce comité fixe, à cet effet, les grandes lignes d'une stratégie nationale concertée en la matière et adopte toute réforme législative et institutionnelle qu'elle nécessite ;
- et la Commission Technique pour la Réforme Foncière (COTREF), chargée d'élaborer et proposer au Comité un plan d'action de la réforme foncière, de diffuser toute information, décision et de produire tout rapport et recommandations sous la supervision du Comité Interministériel de pilotage de la réforme.

Cette rencontre a également permis de mettre en place un cadre institutionnel de sa réforme foncière par le renforcement de la plateforme nationale de dialogue, présidée par le Ministère de l'économie et des finances et regroupant désormais tous les acteurs inclus dans la gestion du foncier Mauritanien (structures étatiques et société civile), et d'installer un comité de pilotage composé du Ministère de l'Elevage, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la pêche et de l'économie maritime, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, le Ministère de la pêche et de l'économie maritime, les parlementaires, deux ONG Nationales : ROSA et GNAP, deux ONG Internationales : GRDR et OXFAM, trois fédérations : Pêche, agriculture et élevage, des représentants du secteur privé, le COTREF et le Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP).

VERS UNE CHARTE FONCIERE POUR LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

L'idée d'élaborer une charte sur le foncier dans le bassin du fleuve Sénégal est liée au caractère crucial que revêt aujourd'hui la question du foncier en termes de paix sociale, de promotion des investissements, de lutte contre la pauvreté rurale et d'intégration régionale plus poussée. La charte foncière se veut une convention internationale à l'image de la charte des eaux au niveau de l'OMVS.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SRB, à travers les possibilités offertes par les directives volontaires, l'IPAR et la FAO ont organisé en partenariat avec l'OMVS, un atelier régional sur l'amélioration de la gouvernance foncière dans le bassin du fleuve Sénégal, du 19 au 20 septembre 2017. Cette rencontre multi-acteurs a enregistré une forte participation des organisations de la société civile du mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée. Ainsi que des acteurs clés constitués par des représentants des ministères et structures des états et de l'OMVS, des élus locaux, des services techniques déconcentrés, du monde de la recherche et du secteur privé.

L'objectif général était d'échanger avec ces acteurs des OSC et les autres parties prenantes sur la gouvernance foncière à la lumière des directives volontaires sur la gouvernance foncière en vue de définir une charte foncière dans le bassin du fleuve Sénégal.

Durant deux (2) jours, les participants ont : (i) échange sur les enjeux et défis de la gouvernance foncière autour du bassin du fleuve Sénégal ; (ii) réfléchi sur l'utilisation des DV dans les projets d'agrobusiness et le bassin du fleuve Sénégal ; (iii) échange sur la mise en œuvre des directives volontaires et les initiatives en cours sur le foncier et la gestion de l'eau ; (iv) propose des mécanismes de concertation permanente et inclusive entre les acteurs de la gouvernance foncière ; (v) défini une esquisse de charte foncière a la lumière des DV dans l'espace du bassin du fleuve et un plan d'action de mise en place de la charte foncière.

La charte foncière vise à :

- O Instaurer un cadre de référence en matière de gouvernance foncière et de ressources naturelles, fixant les principes fondamentaux tout en laissant la définition des mesures d'application au niveau national;
- Promouvoir un consensus autour des principes communs en tant que fondement pour garantir l'accès a la terre pour tous les usagers, afin d'améliorer la productivité agricole et les conditions de vie ;
- O Prendre en considération les droits et intérêts légitimes de l'ensemble des acteurs sans exclusion;
- O La nécessité d'accorder une attention particulière à la prévention et à la gestion des conflits fonciers;
- Elaborer un cadre politique permettant de prendre en considération les questions émergentes et d'anticiper les évolutions futures liées aux ressources foncières.

COMMUNICATION

Dans le but de garantir à l'IPAR une visibilité auprès de ses partenaires (décideurs publics, organisations d'agriculteurs, populations, médias et partenaires techniques et financiers) et un partage de ses résultats de recherche, la communication s'est appuyée pour cette année sur ses propres outils (site web, médias sociaux, bulletin d'information et newsletter), et les productions d'émission avec les radios communautaires pour la sensibilisation des acteurs locaux. Toutes nos activités de rencontre ont également bénéficié d'une couverture médiatique.



Site web:

Total des visites depuis sa mise en ligne en janvier 2016 : 153 715

Twitter:

Nombre d'abonnés : 1365 ; Moyenne mensuelle d'impressions des twittes : 11536 vues

Facebook:

Nombre d'abonnés : 1980 ; Poste ayant plus de succès (nombre d'atteints) : 5625 vues

YouTube

Nombre de films mis en ligne: 121; Film le plus vu « Réforme foncière au Sénégal: quelle solution pour libérer

les emprises »: 1815 vues

Production d'émissions radio :

- Emission avec Radio Rosso en Pular: https://soundcloud.com/user-285983130/emission-radio-surla-gouvernance-fonciere-en-puular-radio-rosso-mauritanie
- Emission Radio Rosso en Wolof : https://soundcloud.com/user-285983130/emission-surgouvernance-du-foncier-en-woloof-a-rosso-mauritanie
- Emission avec RTS Radio de Matam en multi langues (Français, Wolof, Pulaar, Arabe) : https://soundcloud.com/user-285983130/emission-rts-radio-de-matam-multilangues-francaiswolof-puular-arabe
- Emission avec Radio Bamako au Mali en Bambara: https://soundcloud.com/josephdiop/radiobamakan-foncier
- IPAR a accompagné un organe de presse spécialisé « Agri Info » à avoir une version électronique www.agriinfos.com

LANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE 2017 – 2021

L'IPAR a lancé son Plan stratégique quinquennal 2017-2021 le jeudi 8 juin 2017, sous la présidence effective du Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural, Dr Papa Abdoulaye Seck, en présence de l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE au Sénégal S.E M. Joaquin GONZALEZ-DUCAY, des représentants de l'Assemblée nationale et de la Société Civile Sénégalaise.

Un moment clé dans l'existence de l'IPAR

Le lancement du second plan stratégique de l'institution constitue un moment clé de son existence. En effet, le lancement s'est tenu dans le cadre des Rencontres Stratégie et Développement co-organisées annuellement avec : la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE), l'International Food Policy Research Institute (IFPRI), l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG), la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) et, en présence de tous les partenaires techniques et financiers de l'IPAR (UE, AFD, USAID, KOIKA, LUXDev, FAO, IFAD, etc.).

Un nouveau plan stratégique placé sous le signe du partenariat

C'est dans ce cadre global que s'inscrit le document de plan stratégique 2017-2021. La première activité de ce plan stratégique tenue aujourd'hui dans le cadre des Rencontres Stratégiques de Développement annuelles, annonce l'orientation du Think tank vers l'ouverture et le renforcement des partenariats nationaux pour consolider davantage les acquis du premier Plan stratégique.

«l'IPAR est un carrefour de dialoque équidistant entre les acteurs au développement. C'est pourquoi, je vous invite à réfléchir sur la construction de systèmes d'innovation pour assurer une agrégation des efforts pour une agriculture forte ; la fortification des exploitations familiales et des initiatives individuelles »

> Dr. Papa, Abdoulaye Seck, Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural

la rencontre a vu la participation de représentants du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale, du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), de la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF), de la Commission Nationale de Dialogue des Territoires (CNDT), des Organisations de la société civile membres du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS), du secteur privé, des association d'élus locaux, de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), des partenaires techniques et financiers (PTF), et de la presse nationale et internationale

La seconde partie de la rencontre a porté sur la gouvernance foncière qui a été une des thématiques phares de l'IPAR, au cours du premier plan. L'IPAR a invité des chercheurs partenaires de renom (Dr Philippe Lavigne Delville et Dr Jean-Philippe Colin) pour partager leur analyse en matière d'appui aux processus de réforme dans les pays du Sud, afin de faire profiter le Sénégal des processus passés.

> Une continuité thématique pour renforcer les résultats obtenus

L'agenda de recherche de l'IPAR s'est enrichi de deux thématiques majeures intitulées «transformation structurelle de l'agriculture» et «Objectifs de développement durable (ODD) et changements climatiques», aux côtés de celles qui ont constitué la référence de l'IPAR à savoir : « Emploi des jeunes et migration », « gouvernance foncière et des ressources naturelles », et « Analyse des politiques publiques ».

Lors de son premier plan stratégique (2010 - 2015), L'IPAR a engrangé des résultats importants dans le domaine de la recherche, du renforcement des capacités et du dialogue politique entre les acteurs. Ces efforts ont permis de contribuer à placer les questions agricoles et rurales au cœur du débat politique sénégalais mais aussi sousrégional.

L'organisation d'audition des candidats lors des élections présidentielles sénégalaises de 2012, l'appui aux organisations paysannes du Benin dans le cadre de l'audition des candidats à l'élection présidentielle de ce pays, le dialogue engagé entre les différentes parties prenantes lors du conflit foncier de Fanaye au Sénégal, le séjour au Sénégal en 2015 d'une délégation mondiale de chercheurs sur les changements climatiques dont ceux de la NASA constituent des motifs de satisfaction des fondateurs de l'IPAR.

L'IPAR a également accompagné la société civile Sénégalaise dans la création du Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégalais (CRAFS) et contribué en grande partie à l'implantation de plateformes nationales pour une bonne gouvernance foncière tant au Sénégal, qu'au Mali, en Mauritanie et en Gambie. Cette ouverture régionale s'est aussi concrétisée en 2016 avec la mise en place d'un bureau au Niger.

En outre, l'IPAR, en collaboration avec la FAO, a introduit une innovation en instaurant les «Fenêtres sur l'agriculture », un espace permanent de dialogue, de concertation et de mise en débat des politiques et programmes sur le secteur agricole et rural.

Au niveau sous régional, le Think Tank IPAR a renforcé son leadership, en assurant la présidence du réseau des Think Tank de l'UEMOA et en contribuant à l'émergence du réseau des Think tanks de l'Afrique de l'Ouest WATTnet, avec l'appui du CRDI et de la CEDEAO.

Des défis à relever

Des défis majeurs restent à relever dans un contexte de transition démographique, de création d'emploi, de changement climatique et d'intégration régionale des économies régionales.

Les mutations intervenues dans le contexte global et au plan national exigent une adaptation continue pour faire face aux nouveaux enjeux et défis du développement en général, du secteur agricole et rural en particulier. Ce faisant, l'organisation doit s'assurer de la pertinence de sa vision, de ses missions et se soumettre à l'exigence de mise à jour de ses thématiques et de ses axes d'intervention, pour adapter ses réponses aux attentes de ses partenaires.

L'IPAR a bénéficié de l'appui institutionnel du CRDI lors de sa création, aujourd'hui, l'Initiative a réussi à changer la configuration de son financement par un élargissement de son partenariat notamment avec l'appui de l'Union Européenne, faisant ainsi passer la proportion de la contribution de son principal partenaire de 70% en 2009, à moins de 30% en 2015.

La diversification des sources de financement institutionnelles, et l'élargissement du partenariat (USAID, FAO, IFAD, AFD, DDC, UEMOA, etc.) constituent les indications d'un développement pérenne. Aussi, les membres de l'IPAR envisagent-ils, dans cette mouvance, de construire le siège de l'institution dans la nouvelle ville de Diamniadio, s'inscrivant ainsi dans une logique de durabilité.

« Une structure comme l'IPAR, composée de cadre de très haut niveau, s'investissant dans le champ de la prospective agricole et rural, c'est pour le gouvernement du Sénégal, un intrant stratégique pour l'émergence d'une agriculture forte.

Pourquoi ? Parce que changer de monde, c'est d'abord comprendre son anatomie, comprendre sa physiologie, c'est comprendre sa dynamique d'évolution »

> Dr. Papa, Abdoulaye Seck, Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural

FINANCES ET PERFORMANCES ORGANISATIONNELLES

SUIVI BUDGETAIRE PTBA 2017

	Estimation Réalisation au budgétaire 31 décembre 2017 2017		décembre décembre	
1. Recherche	337 963 520	292 722 047	45 241 473	86,61%
Collaborer avec des institutions de recherche locales/Accueillir 1 chercheur par trimestre pour présenter des résultats de recherche pertinent	1 000 000	912 435	87 565	91,24%
Accueillir 1 chercheur de renom pour collaborer avec l'équipe de recherche	3 200 000	2 300 000	900 000	71,88%
Soutenir des chercheurs de IPAR pour faire des présentations d'articles scientifiques, documents de travail, etc, dans des rencontres internationales	4 900 000	4 900 000 6 526 644		133,20%
Produire 3 documents de travail thèmes: Protection sociale, ODD, Foncier,	600 000		600 000	0,00%
Produire 3 articles scientifiques: ODD; WAW, Naatal Mbay, EJMAO (in pipeline)	300 000	300 000		0,00%
Publier les 2 livres sur: les politiques libérales et les compensations foncières	6 000 000	800 000	5 200 000	13,33%
Elaborer, Editer et publier "le rapport annuel sur l'état de l'agriculture et du monde rural- 2016" : thème: évaluation des programmes d'emploi des jeunes dans l'agriculture	20 000 000	7 374 842	12 625 158	36,87%
Développer des capacités de veille et de prospective: organiser un atelier de prospective	4 269 468	100 000	4 169 468	2,34%
Organiser un séminaire de réflexion interne sur les mécanismes d'évaluation des produits de recherche	415 000		415 000	0,00%
Faire la revue annuelle du budget de l'Etat 2016	6 315 789		6 315 789	0,00%
Rédaction et publication de 5 Policy brief : climat, EJMAO, Foncier, subventions, ODD	4 042 105	1 893 473	2 148 632	46,84%
Elaboration d'un livret : une synthèse EJMAO ; Etudes et Recommandation	2 402 632		2 402 632	0,00%
Elaboration d'un projet de recherche sur les ODD et recherche de financement	1 473 684		1 473 684	0,00%

				-
Etudes Naatal Mbay (étude sur les consommations de céréales, 2ème passage baseline)	180 000 000	159 802 271	20 197 729	88,78%
Etude régionale sur les marchés fonciers en Afrique de l'Ouest et sur les ODD	52 000 157	33 379 246	18 620 911	64,19%
Etudes sur les systèmes de gestion foncières & observatoire sur la gouvernance foncière	31 886 789	56 430 809	- 24 544 020	176,97%
Etudes LGAf (Pêche et pastoralisme) à la lumière des DV	11 789 474	20 910 327	- 9 120 853	177,36%
Elaboration de 3 projets de recherche (marchés foncier & investissements, ODD)	7 368 421	2 292 000	5 076 421	31,11%
2. Renforcement des capacités	50 960 526	44 631 967	6 328 559	87,58%
Organisation de 3 ateliers de renforcement des capacités des patrons de presse (directeurs de publication, éditeurs, chefs de desk), des Organisations paysannes et des parlementaires (AGMIP, rapport annuel sur "l'etat de l'agriculture et du monde rural, edition 2017").	3 600 000	2 690 000 910 000		74,72%
Organiser un atelier de renforcement des capacités des membres de la Direction exécutive en communication (twitter, Facebook, communication interne)	240 000		240 000	0,00%
Former les chercheurs en méthodes quantitatives : Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI)	1 080 000	-	1 080 000	0,00%
Renforcer les capacités de l'équipe de IPAR en anglais	5 250 000	2 520 000	2 730 000	48,00%
Améliorer la capacité de réponse aux AMI: Organiser un atelier de renforcement des capacités de la direction exécutive en rédaction de projet	720 000	1 195 578	- 475 578	166,05%
Organisation d'une journée de réflexion avec le secteur privé sur les thématiques d'intérêts commun	1 200 000		1 200 000	0,00%
Projet CCGA	12 631 579	23 165 709	- 10 534 130	183,40%
Renforcer la capacité des producteurs agricoles sur les meilleures stratégies d'adaptation/atténuation issues des résultats du projet de recherche	2 000 000		2 000 000	0,00%
Renforcer la documentation sur la thématique Changement Climatique	4 000 000		4 000 000	0,00%
Elaboration d'un plan de formation quinquennale 2016-2020	8 078 947	8 078 947 8 842 104		109,45%
Formation des partenaires sur la décentralisation, les DV et la gouvernance foncière (OSC et élus)	12 160 000 6 218 576		5 941 424	51,14%
3. Dialogue politique	27 300 000	14 091 516	13 208 484	51,62%
Organiser une table de concertation sur l'état de l'agriculture et du monde rural 2016	1 800 000		1 800 000	0,00%

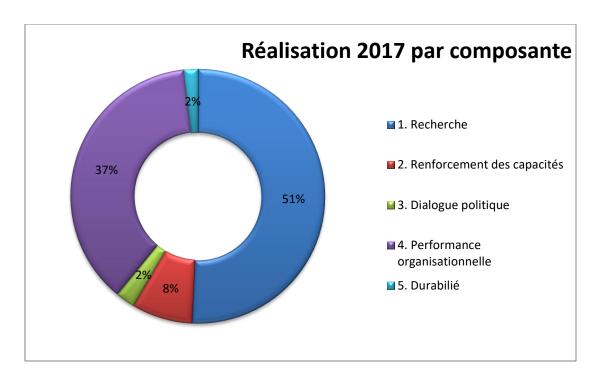
Créer une plateforme de partage sur le budget de l'Etat 2016	1 800 000		1 800 000	0,00%
Développer un partenariat avec le CESE et différents groupes parlementaires	500 000		500 000	0,00%
Organiser des diners débats/ déjeuners débats avec les parlementaires	1 000 000	990 000	10 000	99,00%
Organisation des "Fenêtres sur l'agriculture IPAR-FAO"	1 600 000		1 600 000	0,00%
Contribution scientifique à la conférence Migration, Gouvernance et Développement en Afrique de l'Ouest	500 000	500 000	-	100%
Participation à la 23éme conférence des parties COP23	1 500 000		1 500 000	0,00%
Organisation d'un Panel d'expert: "genre et emploi en milieu rural"	1 450 000		1 450 000	0,00%
Organsation d'une table de concertation autour du rapport annuel sur l'état de l'agriculture 2017	1 800 000	1 800 000		0,00%
Création d'une plateforme de la Société Civile sur les ODD (partage des ODD au niveau local)	500 000		500 000	0,00%
Production et diffusion de quatre émissions de radio sur les questions de gouvernance foncière dans les langues locales	600 000		600 000	0,00%
Coordination de la production de trois vidéos en langues locales (pulaar, wolof, soninké et hassanya) et organisation ateliers sur les droits fonciers locaux et les effets des différents types d'investissements agricoles	9 000 000	8 496 516	503 484	94,40%
Restitution de 3 etudes (WAW, NAATAL MBAY, BROOKINGS etc.)	5 250 000	4 105 000	1 145 000	78,19%
4. Performance organisationnelle	183 934 549	215 128 102	- 31 193 553	116,96%
Contribuer au maintien des chercheurs	101 820 396	105 160 233	- 3 339 837	103,28%
Contribuer au maintien des allocataires de recherche	11 368 404	11 281 480	86 924	99,24%
Appui au maintien et au renforcement de l'équipe de gestion administrative et comptable (RAF, Comptable, Secrétaire, chauffeur, technicien de surface)	26 949 170	29 702 314	- 2 753 144	110,22%
Maintien et renforcement des ressources humaines chargées de la communication	12 631 579	12 475 108	156 471	98,76%
Audit annuel des comptes et appui au fonctionnement de la DE (location, fournitures, carburant, électricité, communication, frais bancaire, courrier,)	22 660 000	47 055 138	- 24 395 138	207,66%
Equipement, matériel et mobilier	4 500 000	3 886 084	613 916	86,36%

TOTAL GENERAL	629 500 700	576 824 490	52 676 210	91,63%
Mise en place d'un fonds de dotation	PM		PM	
Elaborer un plan d'affaire	2 105 263		2 105 263	0,00%
Constituer un patrimoine (études techniques pour la construction d'un siège)	17 500 000	1 001 350	16 498 650	5,72%
Organiser un atelier d'imprégnation des membres du CA à la mobilisation des ressources	3 000 000	3 900 000	- 900 000	130,00%
Elaborer un plan de gestion des ressources humaines	2 526 316	1 313 990	1 212 326	52,01%
Elaborer un Plan de mobilisation de ressources	4 210 526	4 035 518	175 008	95,84%
5. Durabilité	29 342 105	10 250 858	19 091 247	34,94%
Organiser un atelier de présentation du SharePoint et d'appropriation des membres de la Direction exécutive & de gestion des connaisances	120 000	120 000		0,00%
Organiser un atelier d'échanges inter-organes (Conseil d'administration, conseil scientifique et direction exécutive).	1 500 000	1 305 000	195 000	87,00%
Organiser une journée thématique pilotée par le conseil d'administration.	585 000	585 000 62 000		10,60%
Organiser la retraite annuelle de la direction exécutive 2018	1 800 000	4 200 745	- 2 400 745	233,37%

Le budget prévisionnel pour l'année 2017 a été arrêté à la somme de 629 500 700 F CFA, les réalisations pour la même période s'élèvent à 576 824 490 F CFA, soit un niveau de réalisation de 91,63%. Mais ce niveau de réalisation bien que satisfaisant cache des disparités plus ou moins importantes d'une rubrique à une autre. Si la « Recherche » et le « Renforcement de capacité » sont à 87% de réalisation, les performances organisationnelles sont à 117%, le « Dialogue politique » à 52%, là où la rubrique « durabilité » est à 35%.

Les dépenses effectuées par composante sur l'exercice sont les suivantes :

- Recherche: 292 722 047 F CFA, soit 51% du total des réalisations de 2017,
- Renforcement des capacités : 44 631 967 F CFA, soit 8% des dépenses de l'exercice,
- Dialogue politique : 14 091 516 F CFA, soit 2% des dépenses total,
- Performance organisationnelle : 215 128 102 F CFA, soit 37% du total des dépenses,
- Durabilité: 10 250 858 F CFA, soit 2% des dépenses total de l'exercice 2017.



L'analyse par rubrique budgétaire est la suivante :

- **Recherches** : 86,61% de réalisation. Pour l'essentiel les activités de recherches prévues ont étaient réalisées.

Mais il faut noter que les publications de livres sur « les politiques libérales » et « les compensations foncières » ne se sont pas réalisées comme prévus. La publication du 1^{er} a été suspendue après qu'on est constaté qu'il était nécessaire faire des mises à jour sur certaines des données contenues dans l'ouvrage. Pour le 2nd le travail d'écriture et de mise en cohérence des différents documents produits n'est pas encore fait. Il en est de même de l'élaboration du livret de synthèse relatif au projet EJMAO qui n'a pas encore connu un début de réalisation.

Il faut noter aussi que le rapport annuel sur l'état de l'agriculture portant cette année sur l'évaluation des programmes d'emploi des jeunes dans l'agriculture a connu du retard quant au planning d'exécution. Au 31 décembre 2017 seules les études de cas ont été réalisées. Le rapport de synthèse et la mise en débat se feront sur 2018. Nous avons d'ailleurs trouvé plus réaliste pour le futur de planifier sur 2 ans la réalisation des rapports sur l'état de l'agriculture.

L'activité relative à « la revue annuelle du budget de l'Etat 2016 » a été finalement abandonnée, du fait que cet exercice est déjà réalisé par d'autres institutions telles que l'ONG 3D. Nous avons eu des échanges avec eux, et nous envisageons prochainement une collaboration avec eux sur cette activité.

Nous avons connus également du retard dans l'exécution des études « Baseline 2 » et « WEIA 2 » de Naatal Mbay dû au flottement consécutif au départ de notre statisticien.

- **Renforcement de capacité** : 87,58%. Il faut noter que le budget consacré au renforcement des capacités est de 50 960 526 F CFA soit 8% du budget total. Cela pour dire que le

renforcement des capacités est l'un des points faibles de la direction exécutive. 3 activités phares de cette rubrique n'ont pas été réalisées, il s'agit : de l'organisation d'une journée de réflexion avec le secteur privé sur les thématiques d'intérêts commun, du renforcement des capacités des producteurs agricoles sur les meilleures stratégies d'adaptation/atténuation issues des résultats du projet de recherche sur les changements climatiques et du travail de synthèse et d'éditing de la documentation sur la thématique Changement Climatique.

Bien qu'il n'y ait pas de coûts liés à la formation des membres de la DE en communication (twitter, ...) parce que étant faite en interne cette formation a bien eu lieu. Par contre des activités de formation telles que la rédaction des policy briefs ont été réalisées, bien qu'elles n'étaient pas programmées dans la PTBA 2017.

- Dialogue politique: 51,62% de réalisation. Le dialogue politique est tributaire des résultats de recherche. Les activités de dialogue politique liées au rapport annuel sur l'état de l'agriculture bien que programmées sur 2017 ne se réaliseront que sur 2018 après la publication du rapport final portant sur l'emploi des jeunes. Les activités liées également à la mise en débat de l'analyse budgétaire de l'état ne connaîtront pas de réalisation du fait de l'abandon de cette activité de recherche. Cette année nous n'avons pas participé à la Cop 23 comme les années précédentes du fait du départ pour la FAO de notre spécialiste maison sur les questions climatiques et d'environnement.
 - Le taux mitigé de 52% de réalisation des activités de dialogue politique indique qu'il est nécessaire d'élaborer avec beaucoup plus de justesse notre PTBA, afin d'éviter de programmer des activités qui ne se réaliseront.
- **Performance organisationnelle**: 116,96%. Toutes les activités programmées ont été réalisées à l'exception de l'atelier de présentation du sharepoint qui a été finalement abandonné. Les membres de la DE ont trouvés cet outils trop lourd et surdimensionnés par rapport à nos besoins. L'option a été faite de nous doter d'un serveur et ainsi fonctionner en réseau pour un meilleur partage de l'information, la sauvegarde des données et l'accès à distance aux fichiers informatiques.
 - La surconsommation sur cette rubrique est essentiellement à due à la sous –estimation des coûts de fonctionnement du bureau et au recrutement en cours d'année pour mieux étoffés l'équipe d'une assistante de direction, la revalorisation des salaires de l'économiste et du statisticien recrutés pour pallier aux départs enregistrés sur l'année 2017.
- Durabilité: 34,94% de réalisation. Toutes les activités de développement organisationnel (mobilisation de ressources, et politique GRH) ont été réalisées. Par contre la ligne budgétaire la plus importante de cette rubrique relative à l'édification d'un siège à Diamniadio a été mis en veilleuse. Ce montant devait service à nous acquitter des taxes d'état (15 millions) liés à l'acquisition des 1 500 m² en cours de négociation, les 2 millions

restant étaient destinés aux honoraires de notre architecte-conseil. Mais l'information qui nous aient parvenues par la suite faisant passer les taxes de 15 millions à 100 millions, nous a amenés à suspendre les démarches et à envisager d'autres options, tel que l'achat d'un terrain de dimension plus modeste dans le prolongement de la VDN. Le CA devra trancher la question en faisant le choix de l'option la plus avantageuse.

SOURCES DE FINANCEMENT DES FONDS RECUS SUR 2017

BAILLEURS/PROJETS	Solde au 31/12/2016	Fonds reçus sur 2017	Total fonds au 31/12/2017	%
CRDI/APPUI INSTITUTIONNEL	2 320 281	100 825 123	103 145 404	8,27%
UNION EUROPEENNE/APPUI INSTITUTIONNEL		74 482 605	74 482 605	5,97%
Sous-total appui institutionnel	2 320 281	175 307 728	177 628 009	14,24%
AGMIP/AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	11 660 356	9 702 990	21 363 346	1,71%
CRDI/FEMMES ET FONCIER		64 618 337	64 618 337	5,18%
BMGF/ PROJET WASH		301 125 000	301 125 000	24,14%
NAATAL MBAY-USAID/ETUDE SUR CHAINES DE VALEUR	38 086 128		38 086 128	3,05%
NAATAL MBAY-USAID/ETUDE SUR LA CONSOMMATION DES CEREALES		60 641 500	60 641 500	4,86%
NAATAL MBAY-USAID/BASELINE		22 279 454	22 279 454	1,79%
NAATAL MBAY-USAID/WEAI2		20 212 871	20 212 871	1,62%
IRD/ETUDE SUR LES MIGRATIONS		4 646 352	4 646 352	0,37%
UEMOA/ETUDE MARCHES FONCIERS		39 258 644	39 258 644	3,15%
ISRA/PROJET WAAPP		6 433 871	6 433 871	0,52%
HEWLETT/ETUDE ODD		113 394 600	113 394 600	9,09%
PNUD/ETUDE ODD	7 394 280		7 394 280	0,59%
UNICEF/ETUDE ODD		10 500 000	10 500 000	0,84%
FAO/ETUDE DE FONDS DOMESTIQUES ET MIGRATION		5 633 847	5 633 847	0,45%
CPD/ETUDE POST OMD	2 292 000		2 292 000	0,18%
FAO/PROJET WAW	1 127 269	5 103 192	6 230 461	0,50%
IRAM/ETUDE PNBSF		2 380 271	2 380 271	0,19%
CINSERE/ETUDE		30 003 026	30 003 026	2,41%
FIDA/ELABORAT° NES		42 661 154	42 661 154	3,42%
AUTRES ETUDES ET PRESTATIONS (ASSUR IND. IAG, ROPPA,UICN,IIED, BROOKINGS)	965 083	16 675 710	17 640 793	1,41%
Sous-total recherches et prestations	61 525 116	755 270 819	816 795 935	65,48%
FIDA/DISSEMINATION DIRECTIVES VOLONTAIRES		36 938 161	36 938 161	2,96%
DDC/PROJET PREPP	6 246 811	25 998 750	32 245 561	2,59%
DDC/PROJET PAOP		10 225 700	10 225 700	0,82%
FAO/PROJET SRB	6 452 758	48 031 679	54 484 437	4,37%
FAO/PROJET DV		41 693 211	41 693 211	3,34%
NAATAL MBAY-USAID/DEV CAP ORGANISATIONNELLE		5 687 140	5 687 140	0,46%

PROCASUR		7 757 000	7 757 000	0,62%
BIOVISION/REPRESENTAT° PROJET CCGA	3 091 108	20 074 601	23 165 709	1,86%
Sous-total formation/renforcement capacité/sensibilisation	15 790 677	196 406 242	212 196 919	17,01%
CRDI/ATELIER RIZ	4 628 926	3 228 063	7 856 989	0,63%
CRDI/ATELIER ACQUISIT° TERRE GRANDE ECHELLE			0	0,00%
CPA/ATELIER SOUTHERN VOICE		13 497 100	13 497 100	1,08%
CRDI/SYMPOSIUM SECURITE URBAINES	8 113 494		8 113 494	0,65%
RRI/GOUVERNANCE FONCIERE	11 303 440		11 303 440	0,91%
Sous-total ateliers de mise en débat	24 045 860	16 725 163	40 771 023	3,27%
Autres fonds reçus (cession groupe électrogène)			0	0,00%
TOTAL FONDS RECUS SUR 2016	103 681 934	1 143 709 952	1 247 391 886	100,00%

RECAPITULATIF DES FONDS REÇUS ET DES DECAISSEMENTS EFFECTUES EN 2017

DAILLELING	SOLDE AU	FONDS RECUS	DECAISSEMENTS	SOLDE AU
BAILLEURS	31/12/2016	2 017	2 017	31/12/2017
CRDI/APPUI INSTUTIONNELLE	2 320 281	100 825 123	141 709 726	-38 564 322
CRDI/GENRE ET FONCIER		64 618 337	150 000	64 468 337
BILL&MELINDA GATES/PROJET WASH		301 125 000		301 125 000
FAO/PROJET SRB	6 452 758	48 031 679	55 597 286	-1 112 849
ATL/ASSURANCE INDICIELLE		1 000 000	1 000 000	0
ICRISAT/AGMIP	11 660 356	9 702 990	21 363 346	0
FAO/PROJET WAW	1 127 269	5 103 192	11 400 910	-5 170 449
IRAM/ETUDE PNBSF	-1 916 000	2 380 271	2 380 271	-1 916 000
IAG/PRECONF MIGRATION	-35 938 161	1 916 000		-34 022 161
FIDA/DISSEMINATION DV	-6 320 371	36 938 161	1 000 000	29 617 790
ISRA/WAAPP	11 303 440	6 433 871		17 737 311
RRI/ATELIER DROITS FONCIERS	2 292 000		11303440	-9 011 440
CPD/POST OMD			2292000	-2 292 000
ILC FIDA/NES	6 246 811	42 661 154		48 907 965
DDC/PREPP	965 083	25 998 750	8 609 220	18 354 613
UICN/ETUDE ECONOMIQUE S/BARRAGE			965083	-965 083
UNION EUROPEENNE/APPUI INTITUTIONNELLE	-38 172 249	74 482 605	72 062 371	-35 752 015
NAATAL MBAY/ETUDE CEREALES		60 641 500	21 996 811	38 644 689
BIOVISION	3 091 108	20 074 601	23 165 709	0
NAATAL MBAY/BASELINE PHASE 2		22 279 454	33 949 416	-11 669 962
NAATAL MBAY/WEAI2		20 212 871	23 714 456	-3 501 585
NAATAL MBAY/CHAINES DE VALEURS	38 086 128		38086128	0
NAATAL MBAY/DEV CAP ORGAN	-1 052 632	5 687 140	4 634 508	0
IRD/PROJET SUR LES MIGRATION		4 646 352	4 646 352	0

CRDI/ATEL/RIZ	4 628 926	3 228 063	7 856 989	0
CRDI/SYMPOSIUM SECURITE	8 113 494		8113494	0
UNICEF/ODD LIEES AUX ENFANTS		10 500 000	5 007 678	5 492 322
UEMOA/ETUDE MARCHES FONCIERS	-13 888 680	39 258 644	40 397 948	-15 027 984
PNUD/ODD	7 394 280		7394280	0
FOOD WASTE/MANGUE		2 908 710	2 908 710	0
FONDATION HEWLETT/ODD		113 394 600		113 394 600
CPA/ATELIER SOUTHERN VOICE	-5 798 237	13 497 100	7 698 863	0
FAO/ETUDE ENVOIS DE FONDS DOMESTIQUE		5 633 847	4 146 163	1 487 684
DDC/APPUI OP DDC		10 225 700	10 225 700	0
PROCASUR/FIDA/ROUTE DE L'APPRENTISSAGE		7 757 000	4 542 876	3 214 124
ICRISAT/CINSERE		30 003 026	19 120 330	10 882 696
FAO/DV ITALIEN		41 693 211	28 687 507	13 005 704
BROOKINGS/ENDING RURAL HUNGER		2 781 000	2 781 000	0
AUTRES (ROPPA,IIED) QUOTE PART IPAR				
SUR/CONSULTANCE		8 150 000	8 150 000	0
TOTAL	595 604	1 143 789 952	637 058 571	507 326 985

Les deux tableaux ci-dessous donnent une idée de la diversification des sources de financement et de la disponibilité au 31 décembre 2017 d'une partie (1/3) du budget de 2018.

L'année 2018 (août) sera la fin de l'appui institutionnel de l'UE et celui du CRDI est programmé à la fin du 1^{er} semestre 2019. Sur 2017 les appuis institutionnels ne constituent plus que 14,24% des fonds reçus. 65% des fonds nous proviennent des projets (nouveaux financements des fondations Gates et Hewlet) et des études acquis et 17% des backstopping et renforcement des capacités. De plus nous avons pu obtenir de la fondation Hewlet un appui institutionnel de 500 000 \$ sur 2 ans qui devrait prendre effet à partir du 2ème trimestre 2018.

La diversification des fonds et le niveau de financement déjà acquis au 31 décembre 2017 peuvent nous faire envisager le futur avec optimisme.

Membres du Conseil d'administration 2016

Mme Aminata Niane BADIANE

Présidente du Conseil d'Administration

M. Taïb DIOUF

Vice-président

M. Eric HAZARD

Secrétaire Général

Mme Mariam SOW

Trésorière

M. Adama FAYE

Président Comité scientifique

Mme Aysatou Ndiaye DIOP

Membre

M. Labally TOURE

Membre

M. Malick FAYE

Membre

M. Nazirou SALL

Membre

M. Saliou SARR

Membre

La Direction Executive

Dr Cheikh Oumar BA

Directeur exécutif- Socio-anthropologue

Recherche

Dr Ibrahima HATHIE

Directeur de la recherche – Economiste agricole

Dr. Sevdina Ousmane SENE

Chercheur sénior - Economètre

Dr. Ibrahima DIALLO

Chercheur sénior – Juriste

M. Cheikh FAYE

Statisticien

M. Madické NIANG

Chercheur Associé -Analyste de données

Dr. Idrissa WADE

Chercheur associé – Agroéconomiste

Mme Mariama Kesso SOW

Assistante de recherche – Economiste

(Doctorante)

M. Ahmadou LY

Assistant de recherche - Economiste (Doctorant)

Mme Ya Cor NDIONE

Assistante de recherche - Economiste (Doctorante)

M. Ibrahima KA

Assistant de recherche - Juriste (Doctorant)

Mme Ndèye Coumba DIOUF

Assistante de recherche-Sociologue

Mme Ndèye Mbayang Kébé DIOP

Assistante de recherche - Socio-économiste

M. Lamine SAMAKE

Assistant de recherche-Ingénieur Agronome

Mme. Ndeye Yandé Ndiaye BODIAN

Assistante de recherche - Ing. Aménagement de territoires

Administration

M. Serge CHAUPIN

Responsable Administratif et Financier

Mme. Christine SARR

Comptable

Mme Souadou BA

Assistante de Direction

Mme Pauline Joséphine GAYE

Assistante de direction

M. Boubacar DIALLO

Chauffeur

M. Khadim SAMB

Chauffeur

Formation

M. Alain MBAYE

Responsable de la formation

M. Allé Siné

Responsable de la formation-volet foncier

Suivi-Evaluation et Communication

Mme. Aminata DIOP

Responsable Suivi-Evaluation &

Gestion des Connaissances

M. Cherif Sambou BODIAN

Responsable de la communication

M. Joseph E. DIOP

Chargé de communication